

Avis au public

en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement (EIE)

Il est porté à la connaissance du public que le projet « KRONOSPAN CHP III » (référence 100951) situé sur le territoire de la commune de Sanem et planifié par le maître d'ouvrage KRONOSPAN Luxembourg SA est soumis à l'information et la participation du public conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi modifiée du 15 mai 2018 relative à l'évaluation des incidences sur l'environnement.

Le rapport d'évaluation ainsi que les autres informations requises par la prédite loi peuvent être consultés par le public du 24 avril 2023 au 23 mai 2023 inclus via le portail national des enquêtes publiques à l'adresse suivante : <https://enquetes.public.lu>.

Ces mêmes documents peuvent également être consultés sur rendez-vous auprès de la Ville de Differdange, 40, avenue Charlotte L-4530 Differdange, Service écologique, 3^{ème} étage, bureau 29, (rdv par tél.: 58771-1252 ou par mail ecologique@differdange.lu), sur rendez-vous auprès de l'Administration communale de Sanem, Service écologique, 60, rue de la Poste L-4477 Belvaux (rdv par tél.: 593075-652 ou par mail service.ecologique@suessem.lu) et sur rendez-vous auprès de l'autorité compétente, le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, 4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg (rdv par tél.: 247-86824 ou par mail : bc@mev.etat.lu).

Tous les intéressés peuvent émettre leurs observations et suggestions par le biais du portail national des enquêtes publiques et par écrit à l'autorité compétente (voir adresse du ministère ci-dessus) ainsi que par courrier électronique (eie@mev.etat.lu). Ne peuvent être prises en considération que les observations exprimées au plus tard dans les trente jours qui suivent le premier jour de la publicité du rapport d'évaluation des incidences sur l'environnement.